

L'éducation en Asie en 2014 : quels enjeux mondiaux ?

Colloque international

CIEP, 12-14 juin 2014

Fiche documentaire

SINGAPOUR

Cette fiche documentaire sur le système éducatif de Singapour a été réalisée à l'occasion du colloque « L'éducation en Asie en 2014 : quels enjeux mondiaux ? » organisé par la Revue internationale d'éducation de Sèvres. Les informations retenues sont issues principalement de sources institutionnelles ; les références sont données en fin de document.

Quelques données statistiques sont mentionnées dans ce document mais une synthèse concernant 14 pays d'Asie fait le point plus précisément sur les données statistiques par pays. Par ailleurs, les références bibliographiques concernant Singapour se trouvent dans la sélection réalisée pour le colloque. Ces deux documents sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.ciep.fr/revue-internationale-education-sevres/education-en-asie-en-2014-quels-enjeux-mondiaux>

Deux *études de cas* sont consacrées à Singapour, à l'occasion du colloque, dans l'atelier 2 « savoirs, curricula et pédagogies » et l'atelier 6 « existence et influence de modèles asiatiques face aux mutations »

Bernadette Plumelle avec Clémence Henry, juin 2014

Religion (s)	Bouddhisme (33,9 %), islam (14,3 %), taoïsme (11,3 %), christianisme (18,1 %), sans religion (16,4 %), hindouisme (5,2 %), autres (0,7 %) (estimation 2010)
Langues et groupes ethniques	Chinois (74,2 %), Malais (13,3 %), Indiens (9,2 %), autres (3,3 %) (estimation 2012) Langues officielles : mandarin (36,3 %), anglais (29,8 %), tamoul (4,4 %), malais (1,2 %) (estimation 2010)
Nature du système scolaire	Système centralisé.
Ministère(s) en charge de l'éducation Enseignement professionnel	Ministère de l'éducation (y compris pour le privé et le professionnel)
Objectifs affichés Grands principes Priorités	Principales lois : Education Act de 1985 et School Regulations de 1990. Grands principes Fournir une éducation équilibrée et complète aux enfants, développer tous leurs potentiels et former de bons citoyens, conscients de leurs responsabilités dans la famille, la société et le pays. Développer la passion de l'étude tout au long de la vie, promouvoir la créativité et la nouveauté des modes de pensée, développer un sentiment d'appartenance à la famille, la communauté, le pays et les liens entre élèves. Compétitivité et conscience sociale, respect des différences raciales, religieuses, culturelles, linguistiques, souplesse d'esprit, et adaptation aux changements mondiaux du XXI ^e siècle. Les enfants doivent connaître leurs propres héritages culturels et leur langue maternelle.

Articulation primaire secondaire supérieur

6 ans de scolarité obligatoire (depuis 2003). L'entrée à l'école se fait généralement à 6 ans.

Primaire : six ans (4 ans d'acquisition des bases et 2 ans d'orientation avant le passage de l'**examen Primary School Leaving Examination** (PSLE : anglais, langue maternelle, maths et, selon le cursus, sciences ou rien). Selon la classe de niveau/spécialité, l'élève est évalué à différents niveaux (basique/standard/supérieur) sur ces 3 à 4 disciplines.

Le **secondaire inférieur** dure de 4 à 5 ans selon les filières. Il y a plusieurs filières : *secondary express course* (4 ans) pour les meilleurs élèves (10 %) ; *secondary normal course* (académique ou technique) en 5 ans ; il existe également une filière professionnelle de 1 à 4 ans. Le **secondaire supérieur** dure 1, 2 ou 3 ans.

La première filière (*express course*) aboutit au *Singapore-Cambridge General Certificate of Education Ordinary Level* (GCEO-Level). Pour les autres élèves, il aboutit au GCE N-Level (*Normal Level*) en quatre ans (les meilleurs élèves de cette catégorie peuvent passer le GCE O-Level en 5 ans).

Il existe des programmes intégrés de 4 à 6 ans qui combinent enseignement secondaire et pré-universitaire (*junior college*) sans examen intermédiaire.

À la fin du secondaire et du pré-universitaire, l'élève reçoit un « certificat de complétion scolaire » délivré par le ministère de l'éducation ; il présente un bilan des réussites académiques et non académiques ainsi que des qualités personnelles de l'élève.

Taux de passage secondaire/supérieur (examen GCE A-Level) : 87,9 % (2009).

Enseignement pré-universitaire : deux ans (*Junior College*) ou trois ans (*Centralized Institutes* ou centres pré-universitaires) mènent à l'examen GCE A-Level (reconnu au niveau national et international) nécessaire pour l'entrée à l'université. Les élèves ont entre 16 et 19 ans.

L'entrée à l'université dépend des résultats au GCE A-Level. Les élèves ayant le GCEO-Level et faisant le choix d'un cursus technique peuvent entrer dans les instituts polytechniques. Les étudiants ayant un GCE O- ou N-Level peuvent aussi entrer dans les instituts d'éducation technique. Les meilleurs élèves de ce cursus peuvent rejoindre les programmes des instituts polytechniques. Les « écoles spécialisées indépendantes » et les écoles privées ont leurs propres critères d'admission.

Public / privé

« **Private Education Act** » (2009). Création du Conseil de l'enseignement privé destiné à la réglementation et l'accréditation des établissements d'enseignement privés.

Dans le secondaire, les frais de scolarité après subvention sont de 5 \$. Les écoles autonomes demandent des frais de scolarité entre 3 et 18 \$ par mois, les écoles indépendantes de 200 à 300 \$ par mois.

Les structures de préscolarisation sont privées (fondations de communautés, organisations confessionnelles, entreprises à visée sociale ou commerciale, etc.). 5 % d'écoles secondaires sont indépendantes/privées.

Coût aux familles

Pas de frais de scolarité au primaire (et gratuité des manuels) puis respectivement 5 et 6 \$/mois au secondaire inférieur (manuels gratuits) et au secondaire supérieur. Examens payants. Aide dispensée par l'État selon le nombre de personnes à charge de la famille.

Programmes et curricula

Curricula élaborés par le ministère de l'éducation. Cinq réformes des curricula. Le **curriculum actuel** date de 2010.

À la fin de l'école primaire (*Desired outcomes of education*, 2009), les élèves doivent être capables, entre autres, de distinguer le bien du mal, de coopérer, de partager et de faire attention aux autres, d'être fier de leur travail, de connaître et d'aimer Singapour.

Primaire : langues, maths, sciences, sciences sociales, art, musique, éducation civique et morale (en langue maternelle), santé et éducation physique. Les élèves ayant un bon niveau en langue maternelle, anglais et maths peuvent choisir l'anglais + la langue maternelle à un niveau avancé, les autres conservant la langue maternelle comme 2^e langue. Les matières dans lesquels l'élève est faible peuvent n'être étudiées qu'à un niveau basique, le choix d'autres sujets étudiés à un niveau standard devant alors être effectué.

Secondaire : tronc commun pendant les 2 premières années pour ceux qui sont dans le « top 10 » des résultats au PSLE.

Secondaire inférieur (GCEO-Level) : matières évaluées : anglais, langue maternelle, maths, science, littérature, histoire, géographie, art, dessin/technologie, « économie intérieure ». Matières non évaluées : éducation civique et morale, musique, éducation physique (et une 3^e langue pour les meilleurs élèves).

Secondaire supérieur (GCEO-Level) : anglais, langue maternelle, maths, une matière scientifique au choix, une matière littéraire au choix, 4 matières en option, au choix de l'élève, sur lesquelles il sera évalué. L'éducation civique et morale, la musique et l'éducation physique continuent d'être enseignées sans être évaluées.

Entre 7 et 9 matières sont évaluées au GCE O-Level (selon le niveau de l'élève).

Secondaire inférieur (GCE N-Level), N(A) : choix du cursus « académique normal » (NA) ou « technique normal » (NT) (vers une formation professionnelle ou commerciale) au niveau « normal » ou « express ». Pendant les 2 premières années du secondaire inférieur, les élèves peuvent changer de cursus (passage du GCE O- ou N-Level) selon leurs résultats, et, pendant la première année, passer du NA au NT et vice-versa.

Même matières que pour le GCE O-Level.

Secondaire supérieur (GCE N-Level), NA : anglais, maths, langue maternelle, et 2 à 4 options (disciplines littéraires ou scientifiques, nourriture et nutrition, mode et couture, dessin et technologie, principes de comptabilité et commerce). L'éducation civique et morale, la musique et l'éducation physique continuent d'être enseignées sans être évaluées.

Secondaire inférieur (GCE N-Level, NT : anglais, langue maternelle (à un niveau basique), maths, applications informatiques, science, études techniques, économie intérieure. Matières non évaluées : études sociales, art, éducation civique et morale, musique et éducation physique.

Secondaire supérieur (GCE-Level), NT : anglais, langue maternelle (à un niveau basique), maths, applications informatiques et trois options (nourriture et nutrition, mode et couture, dessin et technologie, science, secrétariat). Matières non évaluées : études sociales, art, éducation civique et morale, musique et éducation physique.

Entre 5 et 7 matières sont évaluées au GCE N-Level (selon le niveau de l'élève).

Pour les élèves capables d'étudier dans un milieu scolaire moins structuré, possibilité d'intégrer un « programme intégré » (IP) couvrant le niveau secondaire et le *Junior College* sans passage du GCE O/N-Level.

Enseignants

Formation à l'Institut national d'éducation. Les candidats doivent être dans les 30 % meilleurs de leur classe d'âge. À la fin de leur formation, les candidats à un poste dans le secondaire doivent passer un entretien ; ils sont évalués sur leur capacité à bien communiquer, leur esprit créatif et novateur, leur engagement pour l'enseignement...

Les enseignants sont fonctionnaires.

Formation initiale de 4 ans pour enseigner dans le primaire et le secondaire. Formation de 2 ans pour le préscolaire.

Pour le primaire, après l'obtention du A-Level, 2 à 4 ans de formation ; pour le secondaire : entre 2 et 4 ans selon les matières. Les augmentations de salaires sont déterminées, à des degrés divers, par les performances.

Les autorités éducatives ou les écoles peuvent autoriser les enseignants à donner des cours particuliers sous certaines conditions (Bray).

Temps d'enseignement

Deux semestres (40 semaines). Au primaire : cours de 30 minutes. Au secondaire inférieur et supérieur : 40 minutes.

Réformes en cours ou à venir

Le ministère de l'éducation met en œuvre un nouveau cadre pour renforcer le développement des compétences du XXI^e siècle chez les élèves (mars 2010) : créativité, innovation, compréhension interculturelle et résilience. Les connaissances et compétences doivent être étayées par des valeurs comme le respect, la responsabilité, l'intégrité, les soins (*care*), ou l'harmonie. Les parents peuvent connaître le « profil de développement holistique » de leur enfant pour connaître le développement de ses valeurs (*values*) et compétences.

Autres

Principale langue d'enseignement : anglais mais tous les élèves apprennent une des langues officielles. Les élèves sont encouragés à développer leurs compétences linguistiques en anglais et dans leur langue maternelle. La proportion de la population compétente en deux ou plusieurs langues est passée de 56 % en 2000 à 71 % en 2010.

Cours particuliers dès l'enseignement primaire à cause de la sélection précoce des élèves. Les ménages ont dépensé en 2008 environ 680 millions de dollars en cours particuliers, à domicile ou dans des centres.

Références bibliographiques

- Central Intelligence Agency, **The World Factbook: Singapore**, CIA/Washington, avril 2014, fiche disponible sur <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/ks.html>
- BRAY Mark, KWO Ora, **Regulating private tutoring for public good: policy options for supplementary education in Asia**, UNESCO/Bangkok, 2014, 105 p., disponible sur <http://cerc.edu.hku.hk/new-book/regulating-private-tutoring-public-good-policy-options-supplementary-education-asia/>
- Ministry of education, **Education in Singapore**, août 2012, 19 p., disponible sur <http://www.moe.gov.sg/about/files/moe-corporate-brochure.pdf>
- UNESCO, International Bureau of Education, **World data on education 2010/11, VII ed. 2010/11: Singapore**, mai 2011, 24 p. disponible sur http://www.ibe.unesco.org/fileadmin/user_upload/Publications/WDE/2010/pdf-versions/Singapore.pdf

Organisation du système éducatif



Source : site du ministère de l'éducation <http://www.moe.gov.sg/education/landscape/> [consulté le 12 mai 2014]
Pour avoir plus de précisions sur chaque niveau d'enseignement, il est nécessaire d'aller sur le document électronique et de cliquer sur le niveau, le document se déplie et présente les filières.